

Organisateur : Association _____

Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association _____

Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation



Inscription au vide grenier à retourner au plus tard le 05/10/2025

Nom – Prénom :

.....

Adresse complète :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone fixe :

.....

Numéro de portable :

.....

Adresse Mail:

.....

Carte d'identité N° :

.....

Délivrée le :

Préfecture :

Je réserve : tables de 1m20 à 7€ la table

.....mètres sans table à 5€ le mètre

Montant à régler :€

J'ai lu et accepté les points du règlement.

Fait à

le.....

Signature :.....



LONS VOLLEY CLUB DU MOULIN

Mail de Coubertin

64140 LONS

VIDE GRENIER Dimanche 12 OCT 25 SALLE FORGUES A LONS

Ouvert au public de 8H30 à 18H00

Accueil des exposants à partir de 7H00 et avant 9H.

Tarifs :

5 euros le mètre sans table

7 euros la table de 1m20

Pièces OBLIGATOIRES à joindre à l'inscription :

Fiche de renseignements / inscription

Attestation sur l'honneur

Photocopie carte d'identité (recto-verso)

Règlement par chèque à l'ordre du LONS VOLLEY CLUB DU MOULIN

***Adresser le tout au LONS VOLLEY CLUB DU MOULIN
Chez Sophie GERMAIN 10 allée du centaure 64140 LONS***

Points de règlement :

- Les inscriptions doivent se faire avant le **05/10/2025** avec le retour des pièces demandées : **Fiche d'identification, attestation sur l'honneur, photocopie recto verso de la carte d'identité et paiement.**
- Aucune chaise ni table ne pourra être fournie pour les emplacements extérieurs

- Ne pourront participer au vide grenier que les personnes dont l'inscription aura été retournée complète et validée par l'organisateur.
- Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail.
- Les emplacements seront attribués par l'organisateur et ne pourront être contestés.
- Les places non occupées le jour J **après 9H00** seront libres pour d'autres exposants.
- **Aucun remboursement** ne pourra être effectué quelque soit la météo
- Les sommes acquises par l'organisateur **ne pourront pas être réclamées** si l'exposant ne se présente pas le jour du vide grenier.
- Les objets exposés demeurent sous **la responsabilité de leur propriétaire.**
- Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas de perte, litige, casse, vol ...
- La présence d'animaux dans l'enceinte du vide grenier est **strictement interdite** (Même tenus en laisse).
- Les responsables de l'organisation sont les seuls habilités à régler tous litiges ou différends et à se faire aider, si besoin, par les forces de l'ordre.
- La signature de ce règlement implique **son acceptation et son application.**